



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE N°39

Poitiers, le 22 juillet 2021

Vaccination contre la COVID19 dans le département de la Vienne

À la date du 22 juillet 2021, **258 417 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin** dans le département (59,1 % de couverture vaccinale).

215 000 personnes bénéficient d'un schéma vaccinal complet (49,2 de couverture vaccinale).

La couverture vaccinale par tranche d'âge dans le département de la Vienne :

- Plus de 75 ans : 89,5 % (1 dose) – 84,8 % en schéma complet
- 65–74 ans : 92,4 % (1 dose) – 86,5 % en schéma complet
- 50–64 ans : 80,5 % (1 dose) – 71,7 % en schéma complet
- 40–49 ans : 67,5 % (1 dose) – 53,8 % en schéma complet
- 18–39 ans : 51,2 % (1 dose) – 35,7 % en schéma complet
- 12–17 ans : 21,7 % (1 dose) – 3,3 % en schéma complet

Point de situation sanitaire dans le département de la Vienne au 22/07/2021

- Taux d'incidence : 36,8 pour 100 000 habitants
- Taux de positivité : 1,9 %

Pour les plus de 65 ans :

- Taux d'incidence : 5 pour 100 000 habitants
- Taux de positivité : 0,5 %

Hospitalisations :

- Nombre d'hospitalisations : 8 dont 0 en services réanimatoires

Clusters : 5

Depuis le début de l'épidémie, 381 personnes sont décédées des suites de la COVID19 dans la Vienne (268 en milieu hospitalier et 113 en établissements médico-sociaux).

La préfecture vous **encourage à vous faire vacciner rapidement** et rappelle que pour profiter pleinement de l'été tout en continuant à rester vigilant vis-à-vis du virus pour contrer la propagation du variant delta, les 3 moyens d'action à l'échelle individuelle mais pour le bien de tous, sont :

- **Se faire vacciner,**
- Continuer à appliquer les gestes barrières,
- Se faire dépister en cas de doutes ou de symptômes.

**Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle**

Mél nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers